

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTESTATION POUR L'OCTROI DU STATUT DE CLIENT PROTÉGÉ CONJONCTUREL (PRC) DANS LE CADRE DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE (PROCÉDURE SIMPLIFIÉE)

(Formulaire à renvoyer à l'adresse - attestationprc@cpasdeliege.be)

1) Avant de compléter ce questionnaire, veuillez vérifier que vous ne pouvez pas bénéficier du tarif social par le biais d'un autre droit.

a. Etes-vous déjà un client protégé ? A cette fin, nous vous invitons à consulter le site du SPF économie qui mentionne les catégories de clients protégés (BIM, RIS, handicap, GRA-PA,...) ayant automatiquement droit au tarif social.

<https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/prix-de-lenergie/tarif-social-pour-lenergie/avez-vous-droit-au-tarif>

b. Si vous n'êtes pas repris dans une des catégories « clients protégés », êtes-vous dans le cas décrit ci-après ?

1. Vous n'avez pas payé vos factures d'énergie
2. **ET** votre fournisseur vous a déclaré en défaut de paiement
3. **ET :**

Vous êtes un chômeur complet indemnisé

OU Vous avez perçu des allocations de chômage temporaire pour force majeure en raison du Covid-19, pendant au moins 14 jours

OU Vous êtes travailleur indépendant, aidant ou conjoint aidant et vous avez bénéficié du droit passerelle en 2020, 2021 et 2022

OU Vous disposez d'une attestation de sinistre établie par votre assureur à la suite des inondations du mois de juillet 2021 ou d'un accusé de réception d'une demande d'aide du Fonds des calamités par suite des inondations de juillet 2021.

Si vous êtes dans les conditions décrites ci-dessus, adressez-vous directement à RESA ou remplissez directement leur formulaire « Devenir clients protégés conjoncturels » via le lien <https://www.resa.be/fr/clients-proteges/devenir-un-client-protége/>

2) Si vous n'êtes pas dans les conditions reprises au point 1) nous vous invitons à prendre connaissance des informations ci-après et à compléter le formulaire.

3) Afin de compléter le formulaire, munissez-vous des documents suivants :

1. Vos dernières factures de régularisation (électricité et/ou gaz)
2. Vos dernières factures d'acompte (électricité et/ou gaz) ou les preuves de paiement qui y correspondent
3. Vos preuves de revenus (fiches de paie, extraits de compte,...)

Attention, pour que votre demande soit complète, il vous est demandé de joindre une copie de ces documents au présent formulaire (à l'adresse courriel attestationprc@cpasdeliege.be ou par voie postale « Relais energie », rue Foidart 85 - 4020 Liège).

Si vous décidez de répondre de manière manuscrite, nous vous prions de bien **vouloir écrire le plus lisiblement possible** et en majuscule en veillant à bien remplir tous les champs.

CONSOMMATION ELECTRICITE ET GAZ

Quelle a été votre consommation électrique annuelle au cours de la dernière année de référence (en kwh) ?

kwh

Voir votre dernière facture de régularisation ou vous adresser à RESA si vous n'en disposez plus.

Votre système principal de chauffage est-il électrique (hors chauffe-eau) ?

Oui Non

Si vous consommez du gaz, quelle a été votre consommation annuelle en gaz au cours de la dernière année de référence (en kwh) ?

kwh

Voir votre dernière facture de régularisation ou vous adresser à RESA si vous n'en disposez plus.

Quel est le montant (en €) de vos acomptes mensuels cumulés (électricité + éventuellement gaz) ?

€

Votre demande ne pourra être prise en considération que si vous avez coché les 6 premières cases ci-dessous :

1. Je sollicite la présente attestation pour mon habitation personnelle et à des fins strictement résidentielles.
2. Je confirme que toutes les informations communiquées via ce formulaire et ses annexes sont exactes et complètes.
3. J'autorise le CPAS de Liège à effectuer un contrôle a posteriori de celles-ci.
4. Je suis informé(e) que, en cas de transmission d'informations inexactes ou incomplètes, je m'expose à d'éventuelles poursuites judiciaires.
5. Je m'engage à n'introduire qu'une demande par ménage.
6. Je déclare être en difficulté financière à payer mes factures d'énergie.

7. J'autorise le Relais Energie à transmettre directement mon attestation à RESA (gain de temps).
8. Je fais l'objet d'une procédure d'administration provisoire et les coordonnées de mon administrateur (avocat ou autre) sont (nom+email) :
9. Je suis suivi(e) dans le cadre d'une procédure de médiation de dettes amiable ou règlement collectif de dettes.

Nous avons terminé. Nous vous remercions pour votre formulaire. Nous vous proposons ce mémo pour nous assurer que votre demande soit bien recevable :

- Je n'oublie pas de faire des copies de mes preuves de revenus (et celles des membres de mon ménage),
- Je n'oublie pas de faire une copie de mes dernières factures de régularisation (électricité et/ou gaz),
- Je n'oublie pas de faire les copies de mes dernières factures d'acompte reçues (électricité et/ou gaz), ou les preuves de paiement qui y correspondent,
- J'envoie de manière groupée dans un e-mail ces fichiers avec le formulaire à l'adresse attestationprc@cpasdeliege.be avec mon Nom, Prénom et n° de registre national en objet.

Commentaires éventuels



Date :

Informations pratiques :

Relais Énergie

Rue Foidart, 85 - 4020 Liège

Tél. : 04/349 38 91 ou 04/349 38 80 - Courriel : service.energie@cpasdeliege.be